



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la  
population et du Bureau des  
Nations Unies pour les services  
d'appui aux projets**

Distr. : générale  
30 novembre 2022

Original : anglais

**Première session ordinaire de 2023**

Du 30 janvier au 3 février 2023, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

**Fonds des Nations Unies pour la population  
Rapport sur les recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations  
Unies pour 2021  
État d'avancement de la mise en œuvre**

**Rapport de la Directrice exécutive**

*Résumé*

La Directrice exécutive du FNUAP a le plaisir de présenter, conformément à la décision 97/2 du Conseil d'administration, le présent rapport sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2021 (A/77/5/Add.8).

Le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies reconnaît que le FNUAP a clôturé l'exercice 2021 avec une bonne santé financière grâce à des pratiques de gestion financière saines, notamment des processus et des contrôles conçus pour maintenir ses dépenses dans les limites des ressources financières. De l'avis du Comité des commissaires aux comptes, les états financiers de l'organisation représentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière du FNUAP au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Un tableau séparé, disponible sur le site Internet du Conseil d'administration du FNUAP, présente un état actualisé de l'application des recommandations de l'audit.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être reconnaître le taux élevé d'exécution des recommandations par le FNUAP au cours des trois dernières années consécutives et prendre note du présent rapport sur les mesures prises et les nouvelles mesures prévues pour l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2021.



## I. Aperçu

1. Au cours des douze dernières années, le FNUAP a reçu du Comité des commissaires aux comptes une opinion sans réserve sur ses états financiers. Le FNUAP continue d'accorder la plus haute priorité à la responsabilité et à la transparence, à l'obtention d'opinions d'audit sans réserve et à la résolution des préoccupations du Comité des commissaires aux comptes.
2. Le FNUAP a pleinement mis en application 80 % des 30 recommandations en suspens au début de l'exercice 2021, comme le montre le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Dans ce rapport, le Comité des commissaires aux comptes a considéré qu'un taux d'exécution de 80 % était une indication de l'engagement ferme du FNUAP à gérer les recommandations antérieures. Il a également reconnu les efforts de la direction et encouragé le Fonds à poursuivre le rythme d'application de ses recommandations.
3. Le FNUAP a reçu 30 nouvelles recommandations dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes publié en juillet 2022 et a déjà mis en œuvre trois de ces nouvelles recommandations ; l'organisation a soumis des documents justificatifs demandant la clôture de ces recommandations. Quatre recommandations dépendent de la mise en application de la prochaine phase du système de planification des ressources de l'entreprise (ERP) (phase II) et continueront à être mises en application cette année. Le FNUAP a pour objectif de mettre en application environ 80 % des recommandations restantes (y compris les recommandations en suspens de 2020 et 2019) d'ici la fin du mois de mai 2023, c'est-à-dire avant l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.
4. De l'avis du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies, les états financiers de l'organisation présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière du FNUAP au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes IPSAS.
5. Le FNUAP apprécie la conclusion générale du Comité des commissaires aux comptes selon laquelle il n'a pas relevé d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes importantes lors de son examen des documents financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le FNUAP continue de s'améliorer dans les domaines suivants : planification stratégique, gestion des ressources humaines, gestion des partenaires d'exécution, gestion des programmes, gestion des acquisitions, gestion des stocks, gestion de l'assurance du « dernier kilomètre » et contributions. Le FNUAP applique une approche globale et systémique pour renforcer les mécanismes de surveillance et les contrôles dans ces domaines à différents niveaux de l'organisation.

## II. Introduction

6. La Directrice exécutive du FNUAP (conformément à la décision 97/2 du Conseil d'administration) a le plaisir de présenter un rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (A/77/5/Add.8). Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) a examiné un résumé des principales constatations et conclusions du Comité des commissaires aux comptes et le rapport correspondant du Secrétaire général des Nations Unies.
7. Au paragraphe 2 de sa décision 2022/2, le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS a demandé d'harmoniser davantage les formats des rapports sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, le cas échéant. Il a également demandé, si possible, d'harmoniser les délais pour l'établissement des rapports détaillés et la catégorisation par thématique des recommandations, en répartissant celles qui sont prioritaires et toutes les autres priorités. De plus, il a demandé de travailler avec l'UNICEF, l'ONU-Femmes et le PAM à cet égard, le cas échéant.
8. Pour mettre en application cette décision, le FNUAP, en consultation avec le PNUD, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), l'UNOPS et l'UNICEF, a convenu d'un modèle commun. Le présent rapport est établi en conséquence pour rendre compte de l'application des recommandations figurant dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### III. État des recommandations pour l'exercice clos en décembre 2021

9. Le Comité des commissaires aux comptes a formulé 30 nouvelles recommandations pour 2021. Les tableaux ci-dessous résument l'état de mise en œuvre des principales recommandations (tableau 1) ainsi que de l'ensemble des recommandations (tableau 2) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Tableau 1. État d'avancement de la mise en œuvre des principales recommandations pour 2021, par domaine thématique**

<i>Domaines thématiques du rapport du Comité des commissaires aux comptes</i>	<i>Total</i>	<i>Clôture demandée</i>	<i>En cours d'application</i>
Planification stratégique	2	1	1
Gestion des ressources humaines	1	-	1
Gestion des partenaires d'exécution	2	2	-
Gestion des stocks	2	-	2
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<i>Pourcentage</i>	<i>100 %</i>	<i>43 %</i>	<i>57 %</i>

**Tableau 2. État d'avancement de la mise en œuvre de toutes les recommandations pour 2021 - par domaine thématique**

<i>Domaines thématiques du rapport du Comité des commissaires aux comptes</i>	<i>Total</i>	<i>Clôture demandée</i>	<i>En cours d'application</i>
Planification stratégique	3	1	2
Gestion des ressources humaines	4	-	4
Gestion des partenaires d'exécution	4	2	2
Gestion du programme	2	-	2
Gestion des achats	3	-	3
Gestion des stocks	10	-	10
Gestion de l'assurance du « dernier kilomètre »	3	-	3
Contributions	1	-	1
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	<b>27</b>
<i>Pourcentage</i>	<i>100 %</i>	<i>10 %</i>	<i>90 %</i>

10. Ce rapport présente l'état d'avancement de la mise en œuvre de toutes les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes pour 2021 ainsi que pour les périodes antérieures. Ce rapport comprend huit sections, qui traitent des points suivants : a) la planification stratégique ; b) la gestion des ressources humaines ; c) la gestion des partenaires d'exécution ; d) la gestion des programmes ; e) la gestion des achats ; f) la gestion des stocks ; g) la gestion de l'assurance du « dernier kilomètre » ; h) les contributions et l'état d'avancement des recommandations des exercices précédents (c'est-à-dire 2019 et 2020).

11. Les paragraphes suivants rendent compte de l'état d'avancement et des plans d'action de gestion pour chaque recommandation émise par le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (publié en juillet 2022).

## A. Planification stratégique

12. Au paragraphe 26, le Comité recommande au FNUAP de renforcer ses procédures de planification, de suivi et d'établissement de rapports sur myResults pour toutes les unités administratives, afin de disposer d'un processus qui donne une vue d'ensemble précise et démontre la responsabilité de l'indicateur cible.

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des politiques et stratégies
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>Mise en œuvre et clôture demandée</b>

13. La direction du FNUAP a déjà pris des mesures pour mettre en œuvre cette recommandation en ajoutant des fonctionnalités dans l'application « myDashboard » afin de suivre les unités administratives et de les alerter lorsqu'elles n'ont pas commencé ou achevé la communication des résultats ou lorsqu'elles sont en retard dans la planification, le suivi et la communication des résultats dans le Système d'information stratégique (SIS)/myResults.

14. Au paragraphe 27, le Comité recommande que les bureaux régionaux du FNUAP mettent en œuvre des procédures de suivi efficaces et rapides, afin que l'approbation du bureau régional soit validée après l'examen de l'assurance qualité.

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des politiques et stratégies
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

15. La direction a déjà pris des mesures pour son application en demandant l'ajout d'une fonctionnalité dans l'application myDashboard pour assurer le suivi de l'assurance qualité et l'approbation en temps voulu des rapports annuels des bureaux de pays par leurs bureaux régionaux respectifs.

16. Au paragraphe 38, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo et le bureau sous-régional pour les Caraïbes renforcent leurs procédures concernant le téléchargement des indicateurs de produits sur myResults, conformément à ce qui est établi dans le document de programme sous-régional, afin de disposer d'un processus objectif permettant de suivre les résultats.

<i>Unité administrative responsable</i>	Le bureau de pays en République démocratique du Congo et le bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T4/2022</b>

17. Le bureau de pays en République démocratique du Congo et le bureau sous-régional pour les Caraïbes ont déjà pris des mesures en harmonisant en priorité tous les indicateurs du programme de pays dans la planification, le suivi et la communication des résultats du bureau pour 2022 dans « myResults » et en harmonisant en priorité les indicateurs de développement du programme de pays dans tous les plans de travail pour 2022.

## B. Gestion des ressources humaines

18. Au paragraphe 47, le Comité recommande au FNUAP de développer l'enregistrement et l'accès facile aux informations de base qui étayent les estimations faites pour déterminer les taux de vacance de postes, afin d'assurer une utilisation efficace et efficiente des ressources budgétisées pour les dépenses de personnel ainsi que pour garantir une dotation en personnel adéquate pour la réalisation des programmes et activités prévus.

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des ressources humaines et Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T4/2022</b>

19. La direction mettra à jour la note d'orientation sur les coûts standard des postes afin de fournir des informations générales sur la méthodologie de calcul des coûts standard des postes, y compris les estimations du taux de vacance intégrées dans ces coûts. Le FNUAP a achevé un processus de nettoyage des « postes actifs » au cours du deuxième trimestre de 2022 afin de supprimer les postes qui n'étaient plus nécessaires, réduisant ainsi considérablement le taux de vacance institutionnel de l'organisation. Cet exercice sera mené périodiquement.

**20. Au paragraphe 56, le Comité recommande au FNUAP de suivre de près le temps de recrutement et de prendre des mesures appropriées dans le cadre d'un plan des effectifs afin de s'assurer qu'il se rapproche de l'objectif défini par le Fonds dans le système d'information stratégique.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des ressources humaines
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

21. La direction sera plus active dans l'application d'un délai de recrutement engagé de 90 jours calendaires (Plan stratégique du FNUAP, 2022-2025, indicateurs d'efficacité et d'efficacité organisationnelles). Dans le cadre du nouveau système ERP, le sous-module de recrutement « Quantum Recruitment » a été lancé le 13 juin 2022. Un tableau de bord de recrutement a été créé dans le cadre des rapports Quantum, conçu par le PNUD et déployé dans « Microsoft PowerBI ». Le tableau de bord permet au FNUAP de suivre les offres d'emploi de « Quantum Recruitment », y compris les calculs sur les délais de recrutement, et de signaler les offres qui ont dépassé l'indicateur de performance clé convenu de 90 jours calendaires. Le tableau de bord en est aux dernières étapes des tests et devrait être partagé avec la communauté du FNUAP au cours du premier trimestre de 2023. Ces informations devraient être reliées au Système d'information stratégique (SIS) pour le suivi des indicateurs clés de performance (ICP) globaux.

**22. Au paragraphe 65, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en Colombie et le bureau sous-régional pour les Caraïbes renforcent leurs procédures de contrôle interne afin de garantir et de prévoir que tous les membres du personnel suivent le programme d'apprentissage obligatoire dans un délai de trois mois après avoir rejoint l'organisation.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Le bureau de pays en Colombie et le bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

23. Le bureau de pays en Colombie a renforcé son contrôle interne en désignant un membre du personnel chargé de contrôler, de suivre et d'assurer le suivi de la réalisation en temps voulu, c'est-à-dire dans les trois mois, du programme d'apprentissage obligatoire de tous les membres du personnel.

24. Le bureau sous-régional pour les Caraïbes prend acte de la recommandation de renforcer les procédures de contrôle interne afin de garantir que les membres du personnel assistent aux cours obligatoires dans les trois mois. La direction du bureau se coordonne avec le personnel pour s'assurer que les nouveaux employés assistent aux cours obligatoires dans un délai de trois mois. Les ressources d'intégration pour les nouveaux membres du personnel seront mises à jour pour inclure l'obligation d'assister aux cours afin de garantir la sensibilisation de l'ensemble du personnel. Les membres du personnel documenteront correctement la participation aux cours obligatoires. L'agent de liaison des

ressources humaines contrôlera la participation aux cours et assurera le suivi de la participation aux cours obligatoires.

25. **Au paragraphe 66, le Comité recommande au FNUAP de revoir la conception du contrôle et de renforcer la supervision des cours obligatoires, notamment en ce qui concerne les données migratoires, afin de s'assurer que le système « Taleo » soit mis à jour avec des informations exactes, fiables et disponibles.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des ressources humaines
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

26. Le FNUAP a lancé le module d'apprentissage « Quantum ERP » le 15 août 2022, faisant passer la gestion de l'apprentissage de Taleo à Oracle. Dans le cadre de cette transition, le nombre de cours obligatoires a été réduit de 15 à 10 pour l'ensemble du personnel, et les données de conformité ont été migrées avec succès depuis le système précédent. Pour améliorer la supervision, les centres de liaison des bureaux régionaux et des bureaux de pays auront accès à un suivi direct de la conformité grâce à un rapport de conformité Quantum et à un nouveau tableau de bord dynamique qui affiche les taux de participation aux cours obligatoires.

### C. Gestion des partenaires d'exécution

27. **Au paragraphe 77, le Comité recommande que le FNUAP mette à jour le plan d'activités d'assurance en temps voulu et de manière précise, en utilisant les informations relatives à l'évaluation des risques des partenaires d'exécution dans le système d'assurance des partenaires d'exécution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>Mise en œuvre et clôture demandée</b>

28. La direction confirme que les activités d'assurance sont planifiées en temps voulu et avec précision en utilisant les informations relatives à l'évaluation des risques des partenaires d'exécution dans le système d'assurance des partenaires d'exécution. En particulier :

(a) Pour 2021, conformément à la mise à jour précédente, le FNUAP a effectué un examen complet des évaluations de risque du système d'assurance des partenaires d'exécution pour en vérifier l'exactitude, a corrigé toute anomalie et s'est assuré que toutes les activités d'assurance programmées dans le plan d'assurance de 2021 étaient basées sur des informations d'évaluation des risques exactes et à jour.

(b) Pour 2022, le FNUAP a restauré et testé la programmation automatisée des activités d'assurance dans le système d'assurance des partenaires d'exécution (voir le paragraphe ci-dessous). Les activités d'assurance sont programmées sur la base de l'évaluation des risques (ajustée en fonction du risque contextuel conformément à la stratégie d'assurance 2022), des seuils de matérialité pertinents et d'autres critères définis dans la stratégie d'assurance 2022.

29. **Au paragraphe 78, le Comité recommande au FNUAP de renforcer le plan des activités d'assurance et de mettre en place des contrôles préventifs dans son processus de formulation de l'évaluation des partenaires d'exécution.**

<i>Unité administrative</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	Mise en œuvre
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>Mise en œuvre et clôture demandée</b>

30. La direction confirme que, outre les mesures décrites en réponse à la recommandation ci-dessus, le Bureau des solutions informatiques du FNUAP (ITSO) a réglé le problème technique du système d'assurance des partenaires d'exécution (IPAS) en mars 2022. Depuis 2022, toute modification des évaluations des risques du module de micro-évaluation est correctement prise en compte dans la planification de l'assurance. Les évaluations des risques figurant dans le plan d'assurance 2022 sont tirées avec précision du module de micro-évaluation (et ajustées en fonction du risque contextuel ou de considérations supplémentaires sur le risque). Ceci a été testé en juillet 2022.

**31. Au paragraphe 90, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP au Liban et en République démocratique du Congo veillent à ce que les accords avec les partenaires d'exécution et leurs modifications soient approuvés avant d'exécuter le plan de travail et de poursuivre le transfert de fonds et la livraison de biens.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

32. Le bureau de pays au Liban convient qu'un accord avec les partenaires d'exécution valide donnerait à l'unité administrative des informations adéquates pour élaborer un plan de travail et poursuivre le transfert de fonds et la livraison de marchandises. Le bureau de pays s'efforce en permanence d'améliorer le processus de gestion des plans de travail et de veiller à ce que le statut juridique du FNUAP soit correctement reflété dans toutes les modalités contractuelles. Le bureau de pays a mis en place davantage d'actions de contrôle pour confirmer la validité de la période mise en place. Cela comprendra le renforcement du suivi périodique des accords avec les partenaires d'exécution et la conservation de tous les accords mis à jour et exacts sur le portail des partenaires des Nations Unies. Depuis novembre, tous les partenaires d'exécution ont des accords valides dans le système de gestion des informations sur les partenaires. De plus, une liste de contrôle pour le processus de gestion des plans de travail a été élaborée, et des sessions de formation pour les partenaires et le personnel du programme ont été organisées pour assurer une conformité totale.

33. Le bureau de pays de la République démocratique du Congo prend note de la recommandation. Il s'assurera que les accords et les amendements des partenaires d'exécution sont approuvés et à jour avant de signer un plan de travail. Cela sera fait dans le cadre de l'examen opérationnel du plan de travail. Le bureau de pays établira également davantage d'actions de contrôle, y compris le renforcement du suivi périodique des accords avec les partenaires d'exécution et la conservation de tous les accords mis à jour.

34. La direction reconnaît la nécessité de renforcer le suivi des accords avec les partenaires d'exécution et publiera un mémorandum interne rappelant au personnel la nécessité de s'assurer qu'un accord avec les partenaires d'exécution valide est en place avant de signer un plan de travail pour la durée des activités du plan de travail. La Division des politiques et stratégies a demandé au Centre international de calcul des Nations Unies de dupliquer le tableau de bord des accords avec les partenaires d'exécution du système de gestion des informations sur les partenaires du FNUAP dans le portail des partenaires des Nations Unies. Ce dernier sera lancé dès qu'il sera prêt, et les bureaux de pays procéderont à un examen périodique du tableau de bord pour s'assurer qu'il est conforme.

**35. Au paragraphe 91, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP au Liban et en République démocratique du Congo renforcent le suivi périodique des accords avec les partenaires d'exécution et les tiennent à jour et exacts dans le système de gestion des informations sur les partenaires.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

36. Les mesures prises en réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes, paragraphe 90, répondront collectivement à cette recommandation.

#### D. Gestion du programme

37. **Au paragraphe 102, le Comité recommande au bureau de pays du FNUAP au Liban, au bureau de pays en République démocratique du Congo et au bureau sous-régional pour les Caraïbes de renforcer le processus de suivi de l'avancement de la mise en œuvre des activités du plan de travail afin de procéder à l'examen du rapport d'avancement du plan de travail de manière plus rapide et plus précise.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Les bureaux de pays au Liban et en République démocratique du Congo et le bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

38. Le bureau de pays au Liban prend note de cette recommandation et a renforcé le processus de suivi des activités du plan de travail des partenaires d'exécution afin d'examiner le rapport d'avancement du plan de travail en temps voulu. En plus de la formation personnelle complète pour les partenaires d'exécution et le personnel du programme réalisée en juillet, le bureau de pays a également organisé une session dédiée en août pour renforcer le processus de rapport et de suivi des partenaires d'exécution. Le personnel du programme continue à assurer un suivi régulier de la mise en œuvre par les partenaires d'exécution, en examinant les indicateurs et les activités du plan de travail et en veillant à ce que les fournitures du programme soient distribuées conformément aux activités connexes.

39. Le bureau de pays en République démocratique du Congo a pris note de cette recommandation et a déjà pris des mesures pour remédier aux faiblesses identifiées par l'audit. Le bureau de pays organisera également un examen trimestriel des plans de travail des partenaires d'exécution afin de garantir la bonne exécution des activités et l'exactitude des rapports. Le bureau de pays renforcera le suivi de la mise en œuvre de cette recommandation lors des réunions hebdomadaires du programme afin de s'assurer que la recommandation est complètement mise en œuvre d'ici le 31 décembre 2022.

40. Le Bureau sous-régional pour les Caraïbes prend note de la recommandation et a renforcé le suivi des plans de travail. Le personnel des opérations et du programme collabore efficacement pour assurer la saisie en temps voulu et l'examen précis des rapports d'avancement du plan de travail, y compris la formation des partenaires d'exécution pour qu'ils remplissent en temps voulu les rapports d'avancement du plan de travail. Tous les plans de travail sont soumis à un examen avant d'être acceptés par les agents de liaison. Le bureau sous-régional a commencé à appliquer les procédures opérationnelles standard révisées relatives au plan de travail et à la gestion des partenaires.

41. **Au paragraphe 103, le Comité recommande au Bureau de pays du FNUAP au Liban et au Bureau de pays de la République démocratique du Congo de veiller à ce que des examens soient effectués en temps voulu par l'administrateur de programme avant l'approbation du rapport d'avancement du plan de travail et du formulaire d'autorisation de financement et d'ordonnancement des dépenses correspondant, afin de préserver les ressources utilisées par le partenaire d'exécution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

42. Le bureau de pays au Liban prend note de cette recommandation. Il a renforcé le suivi et l'examen des rapports d'avancement du plan de travail des partenaires d'exécution, en veillant à ce que des examens soient effectués en temps utile avant l'approbation du formulaire d'autorisation de financement et d'ordonnancement des dépenses. Tous les membres du personnel (du programme et des opérations) ont été informés, et toutes les pièces justificatives ont été traitées dans le système global de programmation (GPS)

après l'approbation du rapport sur le plan de travail. Une liste de contrôle pour le processus de gestion des plans de travail a été élaborée afin de garantir une conformité totale, et un contrôle sur place des activités des partenaires d'exécution est effectué chaque mois.

43. Le bureau de pays en République démocratique du Congo a pris note de cette recommandation et a déjà commencé sa mise en œuvre. Une session d'apprentissage, animée par des collègues chargés du suivi et de l'évaluation d'un autre bureau de pays, a été organisée pour le personnel du programme, soulignant l'importance d'effectuer un examen du rapport d'avancement du plan de travail avant l'approbation de l'autorisation du formulaire d'autorisation de financement et d'ordonnancement des dépenses. Le bureau de pays continuera à assurer le suivi lors des examens trimestriels des plans de travail avec les partenaires d'exécution au cours des réunions hebdomadaires du programme afin de garantir la mise en œuvre complète de la recommandation d'ici le 31 décembre 2022.

## E. Gestion des achats

44. **Au paragraphe 114, le Comité recommande au Bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo de renforcer le processus d'enregistrement des bons de commande afin d'effectuer la phase de réception des services ou des biens après l'émission du bon de commande, en veillant à ce que le processus soit enregistré dans les délais et selon un critère de contrôle budgétaire.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

45. Le bureau de pays de la République démocratique du Congo prend note de la recommandation. Avec le soutien du groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le bureau de pays élaborera des procédures opérationnelles standard pour renforcer les processus d'achat et enregistrer en temps voulu toutes les étapes du processus. Au niveau de l'organisation, les bureaux de pays de la République démocratique du Congo et de la Colombie, ainsi que le Bureau sous-régional pour les Caraïbes, seront ajoutés à la production d'achat obligatoire de 2023 dans le SIS (listes de contrôle des achats) afin d'assurer une supervision. Ils auront également des entretiens individuels standardisés pour améliorer la fonction d'achat local.

46. **Au paragraphe 123, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en Colombie veille à ce que toutes les normes de transparence soient utilisées pour les processus d'achats locaux de manière efficace et opportune, afin de garantir que toutes les informations soient clairement définies et portées à la connaissance de toutes les parties prenantes.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en Colombie
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

47. Le bureau de pays en Colombie a organisé des sessions de formation sur les achats afin de former le personnel et de renforcer la responsabilité à tous les niveaux pour assurer l'utilisation correcte des modèles d'achats, garantissant que toutes les informations sont clairement définies et portées à la connaissance de toutes les parties prenantes. De plus, avec le soutien du groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le bureau de pays élaborera des procédures opérationnelles standard pour renforcer les processus d'achat en utilisant les modèles appropriés pour la consultation et l'évaluation. Au niveau de l'organisation, les bureaux de pays de la République démocratique du Congo et de la Colombie, ainsi que le Bureau sous-régional pour les Caraïbes, seront ajoutés à la production d'achat obligatoire de 2023 dans le SIS (listes de contrôle des achats) afin d'assurer une supervision. Ils auront également des entretiens individuels standardisés pour améliorer la fonction d'achat local.

48. **Au paragraphe 124, le Comité recommande que le Bureau de pays du FNUAP en Colombie et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes renforcent les processus d'achat local de sorte que le bon de commande soit établi dans Atlas avant qu'un contrat de services professionnels ne soit émis à l'intention des fournisseurs, afin de garantir que le processus d'achat soit mené à bien selon un critère de contrôle budgétaire.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Le bureau de pays en Colombie et le bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

49. Le bureau de pays en Colombie met en œuvre un nouveau mécanisme administratif pour s'assurer qu'aucun document contractuel n'est signé avant qu'un bon de commande ne soit établi, approuvé et contrôlé selon le budget dans Atlas. Ce mécanisme est pleinement mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022. Avec le soutien du groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le bureau de pays élaborera des procédures opérationnelles standard pour renforcer les processus d'achat et garantir l'émission des bons de commande en temps voulu. De plus, cet aspect est également pris en compte dans le système des listes de contrôle des achats annuels et trimestriels. Le bureau de pays en Colombie est l'un des pays sélectionnés pour le cycle 2022 de listes de contrôle des achats. Au niveau de l'organisation, les bureaux de pays de la République démocratique du Congo et de la Colombie, ainsi que le Bureau sous-régional pour les Caraïbes, seront ajoutés à la production d'achat obligatoire de 2023 dans le SIS (listes de contrôle des achats) afin d'assurer une supervision. Ils auront également des entretiens individuels standardisés pour améliorer la fonction d'achat local.

50. Le Bureau sous-régional pour les Caraïbes prend note de la recommandation. Pour garantir la mise en œuvre correcte des processus d'achat de services professionnels et de ressources humaines, avec l'appui d'autres unités opérationnelles, le bureau créera et mettra en œuvre un système de contrôle interne afin de documenter correctement l'achèvement du processus d'achat pour tous les contrats de services professionnels. Tout le personnel impliqué dans le processus d'achat a été sensibilisé à la nécessité d'affecter les fonds engagés avant l'émission du contrat. Tous les achats du bureau sont inclus dans le plan de travail avec un financement adéquat afin de s'assurer qu'aucun fournisseur n'est engagé sans fonds suffisants. Le bureau disposera d'un plan d'approvisionnement consolidé et d'une liste de contrôle révisée afin de mettre en œuvre l'approche plus complète de regroupement des bureaux régionaux. Les modèles d'attribution des contrats sont en cours de révision afin qu'ils contiennent des sections relatives aux détails des bons de commande.

51. Le bureau sous-régional pour les Caraïbes, avec le soutien de l'unité de gestion de la chaîne d'approvisionnement et du bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, élaborera des procédures opérationnelles standard pour renforcer les processus d'achat afin de garantir l'émission du bon de commande en temps voulu. De plus, cet aspect est également pris en compte dans le système des listes de contrôle des achats annuels et trimestriels. La direction du FNUAP prendra des mesures afin d'inclure le Bureau sous-régional pour les Caraïbes dans le cycle de la liste de contrôle des achats de 2023.

## F. Gestion des stocks

52. **Au paragraphe 141, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP au Liban, en République démocratique du Congo et en Colombie, ainsi que le Bureau sous-régional pour les Caraïbes, améliorent l'enregistrement et la mise à jour exacts et en temps voulu du système de suivi des expéditions lorsque les produits sont reçus et lorsque le processus d'inspection est effectué et finalisé.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Les bureaux de pays au Liban, en République démocratique du Congo et en Colombie et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

53. Le bureau de pays au Liban est d'accord avec l'enregistrement exact et en temps voulu des fournitures du programme dans le système de suivi des expéditions, la préparation du formulaire de remise et l'enregistrement des livraisons aux partenaires d'exécution après signature du bordereau de livraison. Le bureau de pays a examiné ses procédures de gestion des stocks, identifié les principaux domaines à améliorer et mis à jour le cadre de contrôle interne en conséquence. De plus, le bureau de pays a : a) alloué deux ressources humaines supplémentaires à l'équipe chargée de la gestion des fournitures du programme ; b) mis en œuvre des activités et des outils de contrôle supplémentaires pour éviter les retards et garantir l'enregistrement en temps voulu des transactions dans le système de suivi des expéditions ; c) créé une base de données pour assurer un suivi et une distribution appropriés de ses stocks ; et d) formalisé, sous la responsabilité du chef du bureau et du responsable du budget, des procédures opérationnelles standard pour garantir une planification et une exécution appropriées et cohérentes de toutes les activités de gestion des stocks.

54. Le bureau de pays en République démocratique du Congo a agi : a) en affectant du personnel supplémentaire et en augmentant la taille de l'équipe du bureau de pays responsable de la gestion des fournitures du programme et de la mise à jour des dossiers dans le système de suivi des expéditions ; b) en améliorant le processus de préparation et de collecte des documents de transfert signés, et c) en renforçant la communication interne entre les équipes gérant les différentes composantes de la chaîne d'approvisionnement du bureau de pays. Le bureau de pays formalisera, sous la responsabilité du chef du bureau, un plan d'amélioration du processus de gestion des stocks et des procédures opérationnelles standard pour assurer l'exécution correcte et cohérente de toutes les activités de gestion des stocks.

55. Le bureau de pays en Colombie a pris des mesures pour désigner un centre de liaison chargé du suivi des expéditions, qui est responsable de l'enregistrement précis et en temps voulu des transactions et du suivi des soldes des stocks dans le système de suivi des expéditions. De plus, le bureau de pays a nommé des centres de liaison pour la logistique et les achats afin de renforcer le contrôle et le suivi des fournitures du programme. Le bureau de pays formalisera, sous la responsabilité du chef du bureau, un plan d'amélioration du processus de gestion des stocks et des procédures opérationnelles standard pour assurer l'exécution correcte et cohérente de toutes les activités de gestion des stocks.

56. Le Bureau sous-régional pour les Caraïbes a amélioré l'enregistrement et la mise à jour dans le système de suivi des expéditions en remédiant au manque de ressources humaines dans ce processus. Un nouveau centre de liaison a été ajouté pour aider les bureaux de liaison à tenir à jour le suivi des expéditions. Le chef du bureau sous-régional a nommé un agent de liaison pour le suivi des expéditions et des assistants de programme dans les bureaux de liaison pour faire office d'agent logistique. Un agent de liaison est également chargé de surveiller les stocks achetés localement afin d'assurer un suivi rapide et précis. Le bureau sous-régional a organisé deux sessions avec le groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement sur la gestion des stocks. Un courrier de groupe et un drive partagé pour le partage d'informations entre les collègues impliqués dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement ont été mis en place pour assurer un partage et un suivi en temps voulu des informations dans Atlas.

57. La direction, au niveau de l'organisation, réaffirme que le processus de certification périodique des stocks, mis en œuvre en tant que contrôle de deuxième ligne, garantit que toutes les transactions sont finalement enregistrées dans l'année correspondante et que les soldes des stocks sont correctement déterminés. La périodicité des certifications des stocks (deux ou plus par année civile) pour chaque bureau extérieur est déterminée en fonction de la valeur en dollars américains des fournitures du programme achetées, des évaluations de performance des bureaux extérieurs et de la complexité opérationnelle.

58. En plus des actions spécifiques à chaque bureau indiquées ci-dessus, les mesures suivantes seront mises en œuvre dans le cadre de la responsabilité organisationnelle :

(a) La direction soutiendra l'élaboration et l'examen du plan d'amélioration du processus de gestion des stocks et des procédures opérationnelles standard à élaborer, sous la responsabilité des chefs de chaque bureau de pays, pour la bonne exécution de toutes les activités de gestion des stocks, y compris la réalisation en temps voulu des inspections lors de réception et l'enregistrement des reçus ;

(b) Le champ d'application des certifications obligatoires des stocks sera révisé afin d'inclure la réalisation d'une liste de contrôle obligatoire documentant l'achèvement et le statut de toutes les activités et étapes pertinentes pour les processus de gestion des stocks et d'assurance du dernier kilomètre ;

(c) Après la publication du guide de certification des stocks 2022, la direction organisera des webinaires de remise à niveau sur la gestion des stocks à l'intention des bureaux extérieurs, qui porteront notamment sur le processus et le délai de mise à jour du système de suivi des expéditions et sur d'autres exigences relatives à la gestion efficace et efficiente des fournitures du programme, conformément à la politique et aux procédures de gestion des fournitures du programme.

**59. Au paragraphe 142, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP au Liban, en République démocratique du Congo et en Colombie et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes veillent à établir le formulaire de remise et à enregistrer les livraisons aux bénéficiaires lorsque le contrôle des marchandises a été transféré.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Les bureaux de pays au Liban et en République démocratique du Congo et le bureau sous-régional pour les Caraïbes
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

60. Les mesures prises en réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes, paragraphe 141, répondront collectivement à cette recommandation.

**61. Au paragraphe 155, le Comité recommande aux bureaux de pays du FNUAP au Liban et en Colombie d'améliorer les mesures prises pour gérer et télécharger le plan de distribution dans le système global de programmation, d'assurer le bon déroulement du processus avec leurs documents d'appui respectifs, la livraison des fournitures une fois le plan de travail signé et l'inclusion du plan de distribution comme document supplémentaire.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en Colombie
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

62. Les bureaux de pays du FNUAP au Liban ont pris les mesures suivantes pour appliquer pleinement cette recommandation :

- (a) Une base de données a été créée sous Google Drive pour assurer un suivi efficace ;
- (b) Achat de fournitures du programme sur la base du budget approuvé par le donateur et des objectifs à atteindre ;
- (c) Livraison des fournisseurs de programmes pour les partenaires d'exécution ;
- (d) Distribution des fournisseurs du programme au niveau des activités ;
- (e) Le plan de distribution par partenaire d'exécution a été développé pour suivre la distribution par fonds par activité ;
- (f) Le cadre de contrôle interne a été mis à jour et partagé avec l'ensemble du personnel pour assurer le téléchargement du plan de distribution certifié dans le système global de programmation avant toute livraison aux partenaires d'exécution. Tout le personnel a été informé de la nouvelle procédure.

63. Le bureau de pays en Colombie préparera, examinera, approuvera et suivra les plans de distribution et mettra en place un processus de suivi de son exécution et de rapprochement avec les livraisons réelles, conformément à la note d'orientation qui sera préparée par le FNUAP. Les bureaux de pays veilleront à ce que les plans de distribution soient inclus en tant que documents supplémentaires dans les plans de travail des partenaires d'exécution pour recevoir les fournitures du programme du FNUAP.

64. En plus des actions spécifiques aux bureaux de pays mentionnées ci-dessus, la direction, au niveau de l'organisation, élaborera une note d'orientation sur la préparation des plans de distribution, en

fournissant des modèles standardisés pour saisir des informations telles que le type et les quantités de fournitures du programme prévues pour la distribution, le calendrier des livraisons prévues et les détails des bénéficiaires, et leur rapprochement avec les livraisons réelles. Une fois la note d'orientation publiée, un séminaire en ligne sera présenté à tous les bureaux de pays.

**65. Au paragraphe 156, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP en République démocratique du Congo et en Colombie renforcent la préparation et l'examen du plan de distribution, afin de mener à bien un processus conforme au plan de travail ou à un autre document de programme approprié.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays en Colombie et en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

66. Les bureaux de pays en République démocratique du Congo et en Colombie prépareront, examineront, approuveront et suivront les plans de distribution et établiront un processus de suivi de son exécution et de rapprochement avec les livraisons réelles, conformément à la note d'orientation qui sera préparée par le FNUAP. Les bureaux de pays veilleront à ce que les plans de distribution soient inclus en tant que documents supplémentaires dans les plans de travail des partenaires d'exécution pour recevoir les fournitures du programme du FNUAP.

67. En plus des actions spécifiques aux bureaux de pays mentionnées ci-dessus, la direction, au niveau de l'organisation, élaborera une note d'orientation sur la préparation des plans de distribution, en fournissant des modèles standardisés pour saisir des informations telles que le type et les quantités de fournitures du programme prévues pour la distribution, le calendrier des livraisons prévues et les détails des bénéficiaires, et leur rapprochement avec les livraisons réelles. Une fois la note d'orientation publiée, un séminaire en ligne sera présenté à tous les bureaux de pays.

**68. Au paragraphe 157, le Comité recommande aux bureaux de pays du FNUAP au Liban et en Colombie de veiller à ce que la livraison des marchandises aux partenaires d'exécution soit liée au plan de distribution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en Colombie
<i>État d'avancement</i>	En cours. Mise en œuvre : Liban
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

69. Le bureau de pays au Liban reconnaît la nécessité de lier le plan de travail au plan de distribution. Il a revu sa procédure de contrôle interne pour la gestion des stocks et a identifié les principaux domaines à améliorer. Par la suite, le bureau de pays a développé le formulaire du plan de distribution en ajoutant le nom de l'activité sous chaque cible et en le reliant à la distribution des fournitures du programme. De plus, les outils de distribution actuels ont été améliorés pour assurer un suivi et une distribution efficaces des fournitures du programme. Le bureau de pays s'assure que les livraisons de marchandises aux partenaires d'exécution et aux bénéficiaires soient conformes aux activités du plan de travail approuvé énumérées dans le formulaire du plan de distribution. Le bureau de pays a également développé une base de données pour assurer un suivi et une distribution efficaces des fournitures du programme.

70. Le bureau de pays en Colombie préparera, examinera, approuvera et suivra les plans de distribution et mettra en place un processus de suivi de son exécution et de rapprochement avec les livraisons réelles, conformément à la note d'orientation qui sera préparée par le FNUAP. Le bureau de pays s'assurera que les livraisons de marchandises aux partenaires d'exécution et aux bénéficiaires soient conformes aux plans de distribution.

**71. Au paragraphe 158, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo mette en place un processus de suivi, qui comprend l'examen et l'approbation des plans de distribution dans le système global de programmation et supervise leur**

**exécution afin d'assurer la fluidité des processus avec leurs documents d'appui respectifs, la livraison des fournitures une fois les plans de travail signés et l'inclusion du plan de distribution comme document complémentaire.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

72. Le bureau de pays en République démocratique du Congo préparera, examinera, approuvera et suivra les plans de distribution et établira un processus de suivi de son exécution et de rapprochement avec les livraisons réelles, conformément à la note d'orientation qui sera préparée par le FNUAP.

73. Le bureau de pays veillera à ce que les plans de distribution soient inclus en tant que documents supplémentaires dans les plans de travail des partenaires d'exécution pour recevoir les fournitures du programme du FNUAP.

**74. Au paragraphe 164, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP au Liban et en Colombie travaillent en étroite collaboration avec le siège pour standardiser les informations contenues dans le plan de distribution avec les spécifications nécessaires établies dans la politique.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays au Liban et en Colombie
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

75. Le bureau de pays au Liban collabore avec le bureau régional et le siège pour standardiser le formulaire du plan de distribution. Le bureau de pays affinera encore les plans de distribution, conformément aux directives qui seront élaborées par le siège du FNUAP.

76. Le bureau de pays en Colombie développera également ses plans de distribution sur la base des orientations du siège du FNUAP.

77. En plus des actions spécifiques aux bureaux de pays mentionnées ci-dessus, la direction, au niveau de l'organisation, élaborera une note d'orientation sur la préparation des plans de distribution, en fournissant des modèles standardisés pour saisir des informations telles que le type et les quantités de fournitures du programme prévues pour la distribution, le calendrier des livraisons prévues et les détails des bénéficiaires, et leur rapprochement avec les livraisons réelles. Une fois la note d'orientation publiée, un séminaire en ligne sera présenté à tous les bureaux de pays.

**78. Au paragraphe 165, le Comité recommande que le Bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo incorpore les documents relatifs à la livraison des fournitures (plan de distribution, remise des fournitures du programme et rapport des stocks) avec la même identification d'article enregistrée afin de garantir la traçabilité de chaque fourniture livrée.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

79. Avec l'appui du siège du FNUAP, le bureau de pays en République démocratique du Congo élaborera une procédure opérationnelle standard pour l'utilisation d'identifications d'articles standard dans tous les systèmes et documents. La direction, au niveau de l'organisation, inclura des orientations sur la conformité des noms de marque des articles et des noms génériques correspondants dans tous les systèmes et documents (formulaires de remise et plans de distribution) utilisés pour documenter la livraison des fournitures du programme aux partenaires d'exécution et aux bénéficiaires, qui seront inclus dans le Guide

de certification des stocks 2022. Cette exigence sera présentée à tous les bureaux extérieurs dans le cadre des webinaires de remise à niveau sur la gestion des stocks.

**80. Au paragraphe 175, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP en République démocratique du Congo et en Colombie renforcent le processus approprié de préparation des formulaires de remise en fonction de la nature de la transaction et supervisent l'accomplissement de la livraison des marchandises au moyen de bordereaux de livraison, d'accords de distribution de fournitures du programme et de listes de distribution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureaux de pays en Colombie et en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

81. Les bureaux de pays en République démocratique du Congo et en Colombie travailleront en étroite collaboration avec le siège du FNUAP. La réponse et le plan d'action de la direction relatifs à cette recommandation sont présentés dans la réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes, au paragraphe 141.

**82. Au paragraphe 176, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en Colombie collabore étroitement avec le siège afin d'intégrer la catégorisation du type de document de livraison (accords de distribution des fournitures du programme, distribution directe et bordereaux de livraison) dans le nouveau système de planification des ressources institutionnelles.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en Colombie
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T2/2024</b>

83. Le bureau de pays en Colombie travaillera en étroite collaboration avec le siège du FNUAP sur cette recommandation et sur la mise en œuvre du nouveau système ERP. La mise en œuvre du module d'inventaire du nouveau système ERP ne fait pas partie de la phase actuelle et sera mise en œuvre lors de la prochaine phase, qui devrait être lancée d'ici le deuxième trimestre de 2024.

## **G. Gestion de l'assurance du « dernier kilomètre »**

**84. Au paragraphe 186, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo renforce la préparation et l'examen des différents rapports intervenant dans les composantes du processus d'assurance du dernier kilomètre.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T2/2023</b>

85. Le bureau de pays en République démocratique du Congo, sous la responsabilité de son représentant, avec l'appui de l'équipe d'assurance « du dernier kilomètre » du siège du FNUAP, élaborera une procédure opérationnelle standard et un calendrier décrivant comment le processus sera exécuté tout au long de l'année. Il veillera à ce qu'une formation adéquate soit dispensée à son personnel et à ses partenaires d'exécution en ce qui concerne les exigences du processus d'assurance du « dernier kilomètre ».

86. En plus des actions ci-dessus spécifiques au bureau de pays, la direction, au niveau de l'organisation, révisera la portée des certifications des stocks pour inclure une liste de contrôle obligatoire afin de certifier le statut et la conformité avec les différentes activités et étapes liées au processus d'assurance du « dernier kilomètre ». De plus, les notes d'orientation et les modèles sur l'assurance du « dernier kilomètre » concernant les cartes de la chaîne d'approvisionnement et les rapports sur les fournitures du programme

seront mis à jour pour tenir compte des recommandations ci-dessus. L'équipe chargée de l'assurance du « dernier kilomètre » a terminé la mise à jour des notes d'orientation sur l'assurance du « dernier kilomètre » en novembre 2022. Le groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement prévoit une mission de soutien à la République démocratique du Congo au premier trimestre 2023.

**87. Au paragraphe 187, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo établisse un plan de travail prévoyant la réalisation des différents rapports établis dans le cadre de chaque composante du processus d'assurance du dernier kilomètre.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T2/2023</b>

88. Les bureaux de pays en République démocratique du Congo travailleront en étroite collaboration avec le siège du FNUAP pour préparer un plan de travail. La réponse et le plan d'action de la direction relatifs à cette recommandation sont présentés dans la réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes, au paragraphe 186.

**89. Au paragraphe 188, le Comité recommande que le bureau de pays du FNUAP en République démocratique du Congo travaille en étroite collaboration avec le siège afin d'améliorer la phase de suivi dans le but d'identifier les déficiences des cinq composantes et de renforcer la mise en œuvre de la politique d'assurance du dernier kilomètre.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en République démocratique du Congo
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T2/2023</b>

90. Le bureau de pays en République démocratique du Congo travaillera en étroite collaboration avec le siège du FNUAP sur l'amélioration du suivi. La réponse et le plan d'action de la direction relatifs à cette recommandation sont présentés dans la réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes, au paragraphe 186.

## H. Contributions

**91. Au paragraphe 196, le Comité recommande au FNUAP d'affiner ses politiques et procédures, et de revoir ses accords de contribution afin d'établir une meilleure base de décision pour la comptabilisation des opérations sans contrepartie, conformément à la norme IPSAS 23.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Moyenne
<i>Date d'échéance</i>	<b>T1/2023</b>

92. La direction approuve la recommandation du Comité des commissaires aux comptes. Un examen de la politique comptable, « Produits des transactions sans contrepartie (IPSAS 23) », sera effectué en 2022 afin de garantir sa conformité avec la norme IPSAS 23, de réfléchir aux enseignements tirés des 12 dernières années de mise en œuvre de la politique, d'intégrer les meilleures pratiques adoptées par d'autres fonds et programmes des Nations unies, et de fournir davantage d'orientations opérationnelles et d'exemples à l'équipe chargée de la comptabilisation des produits pour l'aider dans son analyse des différents types d'accords. L'examen sera achevé d'ici la fin mars 2023 et la politique comptable actualisée sera appliquée pour préparer les états financiers de 2022.

## IV. État d'avancement des recommandations des exercices précédents

93. Dans l'annexe 1 de son rapport pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Comité des commissaires aux comptes a fourni un résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations des exercices précédents. On trouvera ci-après des informations sur les six recommandations dont le Comité des commissaires aux comptes a estimé qu'elles étaient « en cours d'application ». Les informations figurant dans le tableau 3 ci-dessous suivent l'ordre dans lequel les recommandations sont présentées à l'annexe 1.

**Tableau 3. État d'avancement des recommandations en suspens des années précédentes**

<i>Domaines thématiques du rapport du Comité des commissaires aux comptes</i>	<i>Total</i>	<i>Clôture demandée</i>	<i>En cours d'application</i>
Approche harmonisée sur les transferts de fonds	2	1	1
Gestion des stocks	3		3
Gestion des déplacements	1		1
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<i>Pourcentage</i>	<i>100 %</i>	<i>16 %</i>	<i>84 %</i>

*Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

94. **Au paragraphe 76, le Comité recommande au FNUAP et à ses bureaux de pays en Mozambique et au Myanmar de mettre à jour les opérations d'inventaire en temps voulu et de les enregistrer avec précision, afin d'éviter que les rapports financiers destinés à la prise de décisions par la direction ne soient inexacts.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Bureau de pays en Mozambique
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	T2/2022
<i>Date d'échéance révisée</i>	<b>T4/2022</b>

95. Le bureau de pays en Mozambique améliore ses processus internes afin de mettre à jour les transactions d'inventaire en temps voulu.

96. **Au paragraphe 165, le Comité recommande que les bureaux de pays du FNUAP en Mozambique, au Myanmar et en Éthiopie renforcent et intègrent des outils systémiques dont le but principal est d'améliorer le système d'information dans le processus de gestion des déplacements, afin d'accroître son efficacité et son efficience.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	T2/2022
<i>Date d'échéance révisée</i>	<b>T2/2023</b>

97. Le Comité des commissaires aux comptes a reconnu les efforts déployés par la direction pour aider les bureaux de pays du FNUAP au Myanmar, en Mozambique et en Éthiopie à mettre en place des outils systémiques visant à améliorer le système d'information dans le processus de gestion des déplacements.

98. Le nouveau module global des déplacements fait partie du nouveau système ERP. En raison du report du lancement de l'ERP au début de 2023, le module des déplacements devrait être lancé au premier ou au deuxième trimestre de 2023.

*Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020*

99. **Au paragraphe 41, le Comité recommande également que le FNUAP mette à jour en temps utile et de manière précise l'évaluation des risques des partenaires d'exécution dans le système d'assurance des partenaires d'exécution, afin de disposer d'activités d'assurance planifiées précises et de surmonter les limites du système d'assurance des partenaires d'exécution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	<b>Mise en œuvre et clôture demandée</b>

100. La direction a traité ce problème dans le plan d'assurance 2021 : a) en réitérant les orientations données aux bureaux afin d'éviter les quelques cas où les évaluations réalisées au cours d'une année donnée ont été téléchargées trop tard pour que le système en tienne compte dans le plan d'assurance automatisé pour cette année-là ; b) en procédant à un examen complet des évaluations des risques des micro-évaluations du système d'assurance des partenaires d'exécution afin de corriger les erreurs de saisie de données qui pourraient exister ; et c) en remaniant le profil de risque des partenaires d'exécution (dans lequel l'évaluation des risques des micro-évaluations est un facteur) pour le nouveau système ERP.

101. De plus, le problème technique lié au système d'assurance des partenaires d'exécution a été résolu afin de garantir l'exactitude des évaluations des risques dans le système d'assurance des partenaires d'exécution en vue du plan d'assurance 2022. Les évaluations des risques ont été mises à jour pour intégrer le risque contextuel et leur exactitude a été testée. Les évaluations pour le plan d'assurance 2022 devraient figurer dans le système ERP d'ici la fin de l'année, et les activités d'assurance sont planifiées en conséquence, sur la base du niveau de dépenses déclaré par les partenaires.

102. **Au paragraphe 42, le Comité recommande également au FNUAP d'intégrer des contrôles automatiques dans le nouveau système de planification des ressources institutionnelles, dans le but de déterminer les partenaires d'exécution soumis aux activités d'assurance obligatoires en temps voulu et avec précision.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Division des services de gestion
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	T1/2023
<i>Date d'échéance révisée</i>	<b>T1/2024 (estimatif)</b>

103. Les spécifications pertinentes pour l'automatisation de la sélection des assurances ont déjà été développées. La direction collaborera avec l'équipe chargée de l'ERP pour intégrer ces spécifications dans le nouveau système ERP.

104. **Au paragraphe 88, le Comité recommande au FNUAP d'améliorer son processus de suivi des fournitures au niveau de la gouvernance régionale et nationale, afin de détecter les unités administratives qui ont besoin d'aide pour tenir à jour des informations exactes sur les fournitures de l'entité et la livraison des stocks aux partenaires d'exécution.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	T2/2022
<i>Date d'échéance révisée</i>	<b>T2/2024 (estimatif)</b>

105. Le nouveau groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement comprend une équipe de soutien et de suivi des bureaux de pays, qui intégrera des spécialistes régionaux de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour soutenir les bureaux de pays et suivre leurs performances en matière de gestion

de la chaîne d'approvisionnement. L'équipe devrait être entièrement formée et fonctionnelle d'ici juin 2023.

106. Il est nécessaire de disposer d'un module d'inventaire automatisé. Cependant, le module des stocks ne fait pas partie de la première phase de « mise en service » du nouveau système ERP : une consultation approfondie sur sa conception et ses options est encore nécessaire. Le module automatique des stocks devrait être lancé au cours du deuxième trimestre de 2024.

**107. Au paragraphe 89, le Comité recommande également au FNUAP d'intégrer des contrôles préventifs relatifs aux informations sur les stocks dans le nouveau système de planification des ressources institutionnelles, afin de fournir des alertes précoces à chaque étape du processus d'approvisionnement.**

<i>Unité administrative responsable</i>	Groupe de gestion de la chaîne d'approvisionnement
<i>État d'avancement</i>	En cours
<i>Priorité</i>	Élevée
<i>Date d'échéance initiale</i>	T2/2022
<i>Date d'échéance révisée</i>	<b>T2/2024</b>

108. Dans la version initiale du nouveau système ERP en janvier 2023, le FNUAP n'introduira pas de module des stocks pour la gestion des fournitures du programme par les bureaux de pays. Pour assurer la continuité des activités, la gestion des fournitures du programme par les bureaux de pays continuera d'être assurée par le système de suivi des expéditions Atlas (Atlas Shipment Tracker) jusqu'à ce que le module des stocks des bureaux de pays soit disponible dans la prochaine version du nouveau système ERP. Une consultation approfondie sur sa conception et ses options est encore nécessaire. Le module automatique des stocks devrait être lancé au cours du deuxième trimestre de 2024.

## V. Conclusion

109. Le FNUAP se félicite du rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant les états financiers du FNUAP pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de sa conclusion générale selon laquelle le FNUAP a clôturé l'année 2021 en bonne santé financière grâce à ses pratiques de gestion financière saines, notamment les processus et contrôles conçus pour maintenir ses dépenses dans les limites des ressources financières disponibles. L'organisation continue d'accorder la plus haute priorité à l'obtention d'opinions d'audit sans réserve et à la résolution des préoccupations du Comité des commissaires aux comptes. Le FNUAP est déterminé à s'attaquer aux domaines d'amélioration identifiés dans le rapport et continuera à renforcer et à élargir la portée de ces initiatives.